



Procès-Verbal Consultation à Distance du 01/07/2024

Modification des règlements sportifs pour les équipes PRF et PRM saison 24/25

Membres ayant participé à la consultation

ALLAIN Philippe, AUBERT Didier, BERNARD Yohan, BONRAISIN Élise, BREMENT Cédric, CHARONNAT Laurence, COBRAL Anne-Laure, COUPÉ Mathieu, DEGROTTE Rachel, DEVISE Bruno, DROUAUD Arnaud, GATEFAIT Thierry, GIRARD Élodie, GUÉRESSE Alain, GUERTIN Lucas, LAMBOUR Sophie, LANGLET Romain, LE QUERÉ Stéphane, PARFAIT Véronique, PARPAILLON Antoine, PELÉ LE QUILLIEC Cynthia, RULLIÉ Christine, SILACTCHOM Joseph, SIMON Pascale, THÉRET Christine, VOLLANT Justine.

DÉCISION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 03/07/2024

La majorité des Comités départementaux voisins du Comité 44 ont décidé de modifier les championnats seniors PRF et PRM pour s'harmoniser avec la région. Décision a été prise par ces Comités de repasser à une 1 Poule de 12 équipes au lieu de 2 poules de 6.

Le Comité 44 a réalisé un sondage parmi les clubs possédant des équipes PRF et PRM. Il a été décidé également d'associer au sondage les clubs possédant des équipes DF2 et DM2.

En effet le choix de repasser à 1 seule poule de 12 en PRF et PRM entraine en cascade l'impossibilité d'effectuer une montée pour les DF2 et DM2 à mi saison.

Le résultat du sondage donne une majorité d'équipes (70%) souhaitant repasser en 1 poule de 12 équipes.

Toutes modifications des règlements sportifs devant être soumises au Comité Directeur et aux vues du résultat du sondage, je sou mets donc à votre approbation l'organisation des divisions PRF et PRM pour le championnat 2024/2025 en 1 poule de 12 équipes par division.

- POUR : 26
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La décision de modifier l'organisation des divisions PRF et PRM pour le championnat 2024/2025 en 1 poule de 12 équipes est adoptée.

Le Président du Comité Départemental,

Alain GUÉRESSE

Le Secrétaire Général,

Bruno DEVISE